

Discours délégué de promotion DPIP 13 Demande de baptême « Françoise Héritier »

Monsieur le directeur adjoint de l'École nationale d'administration pénitentiaire,

En 1761, le dramaturge français Charles-Simon Favart analysa l'indifférence comme le sommeil de l'âme. À l'issue de cette première année de formation, je puis vous affirmer que la treizième promotion de directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation ne s'est guère reposée.

En effet, comment aurions-nous pu être indifférents aux personnalités qui composent notre promotion ? Issus d'horizons géographiques et professionnels variés, forts d'une multitude de caractères, nous sommes toutes et tous réunis par une volonté commune : celle de servir la Justice au plus près des réalités. C'est cette volonté commune qui nous rassemble, et qui nous a permis, nous permet, et nous permettra de dépasser les obstacles et les divergences.

Au-delà de notre promotion, comment aurions-nous pu rester indifférents face à cette année de formation ? Bien que marquée par la crise sanitaire de la COVID-19, cette année nous aura permis de nouer des liens, et de débiter la découverte de notre métier grâce à une formation professionnelle axée sur la théorie et la pratique. Nous souhaitons profiter de cette cérémonie pour remercier les formateurs et personnels de l'école, ainsi que les professionnels de l'administration pénitentiaire qui nous ont accueillis, et accompagnés, lors de nos stages. Nul doute que cette deuxième année de formation qui se profile ne se prêtera pas, elle aussi, à l'indifférence.

Enfin, comment aurions-nous pu rester indifférents face aux engagements de Madame Françoise Héritier ? Anthropologue française, Françoise Héritier a principalement travaillé sur le féminin et le masculin, notamment sur la place des femmes dans les sociétés. Ses travaux et son engagement reflètent les valeurs de notre école, de notre administration et de notre société, elles aussi, engagées dans la lutte contre les discriminations faites aux femmes, et en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Madame Françoise Héritier fut également la première présidente du Conseil national du sida, entre 1989 et 1994. Dans ses fonctions, elle lutta contre l'ostracisme qui frappe les séropositifs en détention, et obtint le rattachement de la médecine pénitentiaire au Ministère de la Santé. Cet engagement, en faveur de l'amélioration des conditions de prise en charge médicale et sanitaire des personnes incarcérées, s'inscrit dans la démarche de progrès permanents de l'administration pénitentiaire. Démarche que nous devons, toutes et tous, avoir en permanence à cœur et à l'esprit.

C'est au nom de ses engagements et de ses valeurs, que nous partageons toutes et tous, que je me tourne vers vous aujourd'hui, monsieur le directeur adjoint, avec l'honneur de solliciter votre haute bienveillance afin que la 13ème promotion de directrices et directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation puisse porter fièrement le nom de promotion Françoise Héritier.

Monsieur le directeur adjoint, permettez-moi de conclure en adressant, au nom de la DPIP 13, un salut professionnel, et amical, aux membres de la 49ème promotion de directrices et directeurs des services pénitentiaires, avec qui nous avons le plaisir de partager ces années de formation et cette cérémonie de stagiairisation.

Quant à moi, il ne me reste plus qu'à nous souhaiter, à nous, les promotions DSP 49 et DPIP 13, tout l'épanouissement professionnel et les bonheurs possibles.

Je vous remercie.